



ASSEMBLÉE
NATIONALE

Monsieur Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

Membre de la Commission des finances

Madame Brigitte BAULAND

Députée suppléante



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

M. Bruno LE MAIRE, *Ministre de l'Economie*

Ministère de l'Economie

139, rue de Bercy

75 012 PARIS

Nos réf : FB/CM 180 - 04 - 2020

Pj : correspondance de M. Claude Vernet

Aubenas, le 23 avril 2020

Monsieur le Ministre,

Dans ce contexte exceptionnel de crise sanitaire et économique, je tiens par la présente à vous sensibiliser directement à la situation très particulière des artisans en métiers d'art à la retraite, non-éligibles au fonds de solidarité.

Ces métiers de passion qui procurent peu de revenus professionnels donnent droit à de faibles retraites, rendant nécessaire la continuation de l'activité professionnelle qu'ils cumulent à leur pension.

Cependant, pour nombre de ces artisans à la retraite qui ont fait le choix, par nécessité, de poursuivre leur activité avec le statut de micro-entrepreneur, ils ne peuvent aujourd'hui accéder au fonds de solidarité, étant doublement entrepreneur et retraité. C'est le cas notamment de Monsieur Claude VERNET, président de l'Agence pour le développement des métiers d'art, dont je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le courrier dans lequel il expose sa situation.

C'est pourquoi, au regard de la survie de certains ateliers fragiles, j'attire votre attention sur ces cas individuels pour lesquels la logique de non-cumul ne peut s'appliquer sans mettre ces hommes et ces femmes en danger économique et social.

Vous remerciant par avance de l'intérêt bienveillant que vous porterez à ma demande, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération.

Fabrice BRUN

Député de l'Ardèche

Monsieur Fabrice BRUN - Député de la 3ème circonscription de l'Ardèche

Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex

Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr